Image not found or type unknown

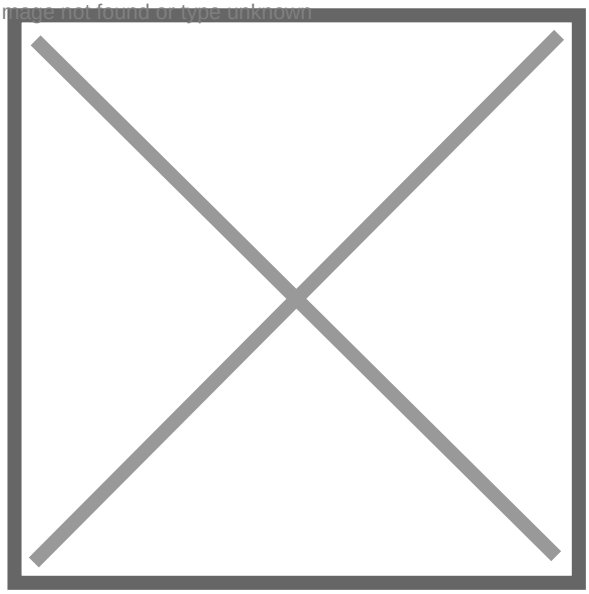

Pension alimentaire non verser depuis 5 mois

Par **nath**, le **12/02/2009** à **16:05**

Bonjour

mon ex mari ne me paye plus la pension alimentaire de mes enfant depuis 5 mois

que doit je faire je n ai plus de nouvelle de lui depuis 4 ans mais mes enfant le voie

depuis 8 mois merci

Par **ellaEdanla**, le **12/02/2009** à **16:23**

Bonjour,

La procédure la plus simple et la plus rapide pour le recouvrement d'une pension alimentaire est le "paiement direct".

C'est-à-dire que la pension alimentaire est prélevée directement sur le salaire ou le compte bancaire du débiteur chaque mois pour vous être adressée.

Pour cela il faut prendre contact avec un huissier de votre département, lui confier l'original du jugement prévoyant la pension alimentaire et les coordonnées de l'employeur ou de la banque de votre ex.

En matière de pension alimentaire, il n'y a pas de frais à la charge du créancier.

J'espère vous avoir éclairée,

je reste tout de même à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés